

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 12 Octobre à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vours Marie Agnès, Vours Marie Ange.

Procurations : Vergne Jérôme pouvoir à Bouchet Michaël

Absen excusé : Lavergne Guillaume, Lamic Pascal

Date de convocation : 06 Octobre 2016

Secrétaire de séance : Cassabois Marie Pierre

Le mercredi 12 Octobre 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire

1. Approbation PV réunion du 08 Septembre 2016

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé par les membres présents.

2 - Location logement et local ancienne épicerie

Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour fixer les montants à prévoir en vue de la location du local et logement ancienne épicerie à Monsieur Maxime RINGUET. Il est proposé les montants suivants :

* Logement 350 €

* Local 150 €

Le Maire indique en ce qui concerne le local professionnel qu'un bail professionnel sera établi auprès de l'office notarial I Beaujean à Gramat. Frais de notaire d'un montant de 430 € qui seront pris en charge par Mr RINGUET.

D'autre part, il précise qu'un rapport DPE (diagnostic énergétique) a déjà été établi en 2008

Suite à la délibération, il conviendra d'établir un état des lieux séparé pour chaque bail concerné.

Ces locations sont effectives au 1er Octobre mais le montant des loyers ne sera en vigueur qu'à compter du 1er Avril 2017, en raison des travaux d'aménagement effectués par le bailleur ; prévoir la clause dans le bail professionnel à qui pourraient incomber des aménagements futurs.

Adopté à l'unanimité.

3 - Démission de Guillaume LAVERGNE

Le Maire indique au conseil qu'il a reçu le courrier officiel de démission de Conseiller municipal émanant de Guillaume LAVERGNE.

Il convient de réfléchir dès à présent pour son remplacement auprès des différentes commissions auxquelles il participait. Concernant le site Internet, Andrew CAVE l'a remplacé lors de la création du dernier bulletin trimestriel diffusé en Octobre.

4. Indemnité Trésorier municipal

Un courrier émanant de la Trésorerie précise que suite au remplacement de Madame DEWAILLY se trouvant en congé de maternité, il convient de prendre une délibération pour versement au nouveau trésorier de l'indemnité prévue à ce titre, pendant cette période.

Adopté à l'unanimité.

5. SYDED Opération Commune 100 % Compostage

Le Maire informe le Conseil Municipal de cette opération avec le concours du SYDED et donne lecture des engagements à prendre par la Commune.

Le Conseil propose l'inscription de la commune à cette opération en indiquant les arguments suivants :

- * diminuer la quantité d'ordures ménagères
 - * ne plus utiliser de produits toxiques
 - * revaloriser les espaces verts pour limiter les apports d'engrais chimiques
 - * limiter le transport à la déchetterie
 - * compost à rendre disponible auprès des habitants.
- et en précisant que l'aide financière permettrait d'acquérir un broyeur de végétaux nécessaire à la commune.

6. Commission culture et patrimoine

Circuit des dolmens

La journée du 1^{er} octobre a été un succès tant pour la visite guidée des dolmens par Éric Labastie (cellule départementale de l'archéologie) que pour la remarquable conférence de Vincent Ard (chargé de recherche au CNRS) sur le mégalithisme. L'exposition sur les dolmens du nord du Lot réalisée par les *Amis du musée de la Raymondie* (Martel) d'après les travaux de Jean-Pierre Girault a été particulièrement appréciée.

L'inauguration officielle du circuit d'interprétation réalisé en collaboration avec le PNRQC sera organisée au printemps.

Barrières

Le tournage d'un film pour insertion sur le site participatif *Ulule* et le montage d'un dossier de demande de subvention auprès du Département et de la Région sont en cours. Ce dernier pourrait avoisiner les 18 000 €, avec une participation de 30% pour chacune des instances publiques précitées et de 40% pour la commune. La pris en compte de l'achat de briques pour le four est à l'étude. Ce dossier devra être validé lors de la prochaine réunion du conseil municipal (10 novembre).

Une réunion de travail a eu lieu le vendredi 7 octobre avec M. Daubet (Conseiller régional), M. Guillot (ADS), Nils Brunet (PNRCQ), M. Jamin (propriétaire) MM. Calmon et Fau (municipalité). La mise en conformité avec le PLU et un permis d'aménager ont été décidés.

Conférences

Mme Marabal présentera une conférence sur l'Île de Pâques le vendredi 9 décembre. Celle-ci sera suivie d'un dîner au restaurant du bourg.

Mme Bouat donnera une conférence sur l'école primaire autrefois en début d'année prochaine.

L'installation dans la salle communale par les employés communaux de tringles de fixation pour exposition est prévue dans les meilleurs délais.

Concours photo

Les cadres ont été reçus. L'installation des photos sur les murs de la mairie (salle du conseil et couloir) peut être effectuée. Les clichés des écoliers de Miers seront adressés à leur enseignante.

7. Questions diverses.

- Travaux Voirie - Courtissou et Borie de l'Alé ont été réalisés. Reste à faire la partie du chemin de Lamothe. Prévoir la programmation des routes à refaire pour 2017.
- Remboursement de la facture du chapiteau endommagé par Groupama (geste commercial)
- Réunion CLECT prévue pour les élus demain soir
- Prévoir réunion du CCAS le mercredi 09 Novembre 2016 à 14 h 00
- Mise en place d'un radar pédagogique - définir l'emplacement
- Prévoir 49 € concernant la licence du site Internet de la Mairie

Fin de séance 23 h50